A 790

14/7/03

p°

PROSYS SA

Société Anonyme
Capital Social : 2.000.000 €
Siège Social : Z.A.E de Findrol

74250 - FILLINGES

* * *

SIREN 332 404 342 R.C.S. THONON LES BAINS

* * *

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 26 JUIN 2002

L'an deux mil deux, le vingt six juin à dix heures trente, le Conseil d'Administration de la Société « PROSYS SA », Société Anonyme au capital de 2.000.000 €, dont le siège est à FILLINGES – 74250 – Z.A.E de Findrol, s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Le registre de présence, dûment émargé en entrée de séance, fait ressortir que plus de la moitié des Administrateurs sont présents.

En conséquence, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe PARIS et Monsieur HENAUX, Délégués du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués, sont également présents.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel NALY, Président du Conseil d'Administration, assisté de Monsieur Gérard PIERQUET, désigné en qualité de Secrétaire.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission-Nomination du Président Directeur Général ;
- Démission d'un Administrateur ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

1) Monsieur Le Président informe le Conseil qu'il entend se démettre de ses fonctions de Président Directeur Général.

En conséquence, il invite les Administrateurs à se prononcer sur son remplacement et propose au Conseil la nomination de Monsieur Luigi DELFINI, actuellement Administrateur de la société

Après discussion et échange de vues, le Conseil adopte la décision suivante :

DECISION DU CONSEIL

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Michel NALY de ses fonctions de Président Directeur Général, à compter du 26 juin 2002 et le remercie du soin apporté à la gestion des affaires sociales .

A l'unanimité moins sa propre voix, Monsieur Luigi DELFINI est nommé Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur

Monsieur Luigi DELFINI déclare accepter ces fonctions.

I - <u>POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</u>

Monsieur Luigi DELFINI, Président du Conseil d'Administration, assumera sous sa responsabilité, la direction générale de la société telle que prescrite à l'article 20 des statuts de la société.

II - <u>REMUNERATION DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL</u>

La rémunération de Monsieur Luigi DELFINI sera fixée par une décision ultérieure du Conseil d'Administration.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités nécessaires et notamment de publicité.

2) Par ailleurs, Monsieur Le Président informe le Conseil qu'il entend également se démettre de ses fonctions d'Administrateur, à compter de ce jour pour des raisons de convenance personnelle.

En conséquence, il invite les Administrateurs à délibérer.

Après discussion et échange de vues, le Conseil adopte la décision suivante :

DECISION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration, prenant acte de la démission de Monsieur Michel NALY de ses fonctions d'Administrateur, le remercie du temps et des soins apportés à la gestion des affaires sociales, lui donne quitus de sa gestion et décide ; cette démission n'ayant pas pour effet de réduire le nombre des Administrateurs au-dessous du minimum légal, de ne pas pourvoir à son remplacement pour l'heure.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités nécessaires et notamment de publicité.

Monsieur Le Président lève alors la séance à onze heures .

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé après lecture par le Président Monsieur Luigi DELFINI, pour acceptation de fonctions et par un Administrateur.

UN ADMINISTRATEUR : LE PRESIDENT :